

classe. Je rappelle aux députés que notre subvention actuelle aux propriétaires de journaux atteint près de 37 millions de dollars. Il y a quelques semaines, quand le ministère des Postes a annoncé son intention bien arrêtée de tâcher d'équilibrer son budget, nous avons eu le plaisir de recevoir l'approbation à peu près générale des propriétaires de journaux du pays. Il semble maintenant qu'on se demande qui paiera la note. Moi?

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

**M. G. W. Baldwin (Peace River):** Une question supplémentaire. Le ministre ne reviendrait-il pas sur sa décision, et ne déférerait-il pas ce projet de loi à un comité, donnant ainsi aux milliers de Canadiens désireux d'exprimer leur désaccord une tribune où se faire entendre?

**L'hon. M. Kierans:** Monsieur l'Orateur, cette tribune, ils l'auront à la Chambre. Tous les mémoires avaient déjà été présentés, je pense, aux gouvernements antérieurs. Tout le monde voudrait voir le gouvernement et le ministère des Postes réduire leur déficit, mais tout le monde voudrait également que cela se fasse aux dépens d'autrui.

**M. Donald MacInnis (Cape Breton-East Richmond):** J'aurais une question supplémentaire à poser au ministre des Postes au sujet de son allusion au déficit de 37 millions de dollars. De quelle portion de cette somme les éditions dites canadiennes de revues américaines sont-elles responsables.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. A mon avis, la question est litigieuse.

**M. W. B. Nesbitt (Oxford):** J'aurais une question supplémentaire à poser au ministre des Postes. Peut-il nous dire s'il a reçu des instances où l'on s'oppose à la livraison de cinq jours plutôt qu'à l'augmentation du tarif?

**L'hon. M. Kierans:** Oui, monsieur l'Orateur. Le caucus libéral a chargé un groupe de 35 personnes d'étudier la question, et non pas tout simplement de protester; je les rencontre de temps à autre et j'écoute leurs arguments, sans me laisser émouvoir. (*Exclamations*)

**Une voix:** Pourquoi ne pas déférer la question à un comité de la Chambre?

**M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal):** Monsieur l'Orateur, j'aurais une question supplémentaire à poser, dans laquelle les

[L'hon. M. Kierans.]

émotions n'entrent pas en jeu. Le ministre peut-il nous dire ce qu'il compte faire pour s'assurer que les gens abonnés à des quotidiens les reçoivent six jours par semaine?

**L'hon. M. Kierans:** Je serais prêt à répondre à cette question après deux ou trois autres entretiens avec le caucus libéral. (*Exclamations*)

**M. Barry Mather (Surrey):** Une question supplémentaire. Le ministre songerait-il à exempter des augmentations prévues pour le courrier commercial de la deuxième classe les publications sans but lucratif, par exemple, les journaux éducatifs?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. Je dois rappeler aux députés que nous sommes maintenant en train de discuter d'une question inscrite au *Feuilleton* et dont la Chambre a déjà été saisie. Il est certainement irrégulier d'accaparer le temps de la Chambre, en posant au ministre des questions au sujet d'une mesure législative dont elle est saisie et qui, je présume, sera soumise en temps utile aux députés pour qu'ils l'étudient et l'examinent. Ce sera alors le moment voulu, me semble-t-il, pour présenter des instances au ministre.

**M. Frank Howard (Skeena):** Monsieur l'Orateur, à la suite des réponses données par le ministre des Postes, j'aimerais poser une question supplémentaire au premier ministre. A la lumière de ces réponses, pourrait-il nous éclairer sur la valeur du Parlement?

**M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley):** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Étant donné que la réponse du ministre des Postes est on ne peut plus intéressante et révélatrice, je suis sûr que les députés débattront avec sang-froid un bill qui fera pas mal de tort aux Canadiens, s'il est adopté tel quel. Ma première intention était de poser une question au ministre des Postes, mais puisque vous, monsieur l'Orateur, interdisez les questions supplémentaires, j'invoque le Règlement pour demander au ministre des Postes, si la Chambre veut continuer à débattre calmement le bill et que le ministre des Postes s'absente de la Chambre deux ou trois jours où il n'est pas censé être ici, afin d'assister au caucus de son parti, s'il ne pourrait pas mettre dans le secret, sans s'émouvoir, ceux de nos vis-à-vis qui débattront le mérite du bill, et présenter à la Chambre certains des relevés et rapports de ses fonctionnaires qui l'ont décidé à rédiger le projet de loi qu'il a présenté à la